



S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS  
 Direction tél. mobile 06.12.21.21.36  
 Courriel : [g.pennequin@pfc-formation.fr](mailto:g.pennequin@pfc-formation.fr)  
 Service Commercial tel. Mobile : 06 15 12 56 23  
 Courriel commercial : [c.lair@pfc-formation.fr](mailto:c.lair@pfc-formation.fr)  
 Site internet : <http://www.pennequin-formation-conseil.fr>  
 La prévention des risques au service de l'entreprise

## **Programme Formation Maintien et Actualisation des Compétences d'acteur PRAP 2S Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Dans le secteur Sanitaire et Médico-Social**

### **Objectifs opérationnels :**

A l'issue de la formation les salariés devront être capables de :

1. Poursuivre leur rôle d'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
2. Poursuivre l'observation et l'analyse de sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
3. Poursuivre sa participation à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.

### **Public concerné :**

Acteurs PRAP 2S ayant fait une formation initiale.

### **Prérequis particulier :**

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S de moins de 24 mois

**Durée :** 1 jour soit 7 heures

**Effectif :** Groupe minimum de 4 à 10 personnes maximum

### **Validation, évaluation :**

Un Certificat d'acteur PRAP 2S sera délivré aux participants qui ont assisté à toute la formation et satisfait à l'épreuve certificative conformément au document de référence V9-01.2021 de l'INRS.

Le certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS a une durée de validité de 2 ans. Sa réactualisation est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et Actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative.

### **Maintien des connaissances :**

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de son établissement.

### **Méthode pédagogique :**

La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur.

Le formateur implique les participants par une pédagogie interactive, qui leur permet de porter un regard critique sur leur environnement de travail et à proposer des idées d'amélioration.

L'animateur-formateur peut insister sur un thème (anatomie, techniques de manutention,...) en fonction du contexte de l'établissement.

### **Moyens pédagogiques :**

Vidéo projecteur

CD-ROM labellisé INRS

Caméscope

ED7201+7202

### **Modalités et délais d'accès et contact :**

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : [c.lair@pfc-formation.fr](mailto:c.lair@pfc-formation.fr) Tél. 06 15 12 56 23

Estelle CUNY : [e.cuny@pfc-formation.fr](mailto:e.cuny@pfc-formation.fr) Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

**Référent administratif :** Mme Carole LAIR

Tel : 06.49.67.45.02

**Référent pédagogique :** M. Guillaume PENNEQUIN

Tel 06.12.21.21.36

**Référent handicap :** M. Guillaume PENNEQUIN

Tel 06.12.21.21.36

### **Formation animée par un formateur certifié PRAP 2S par l'INRS**

#### **LA FORMATION**

La formation Maintien et Actualisation des Compétences Acteur PRAP 2S permet de faire un rappel des compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de redynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail...

### **Contenu Pédagogique**

#### **Objectifs et dispositifs de formation : Réactivation mémoire**

- Retour d'expérience.
- La démarche et l'intérêt de la prévention.
- Les enjeux pour l'établissement.
- Les acteurs de prévention.
- Les risques de son métier.
- Le fonctionnement du corps humain, les limites et les atteintes à la santé.
- Manipulation de charge inerte.
- Observation d'une situation de travail.
- Les pistes d'améliorations de situation de travail.
- Maîtrise des principes de mobilisation des personnes aidées.
- La remonter d'informations aux personnes concernées.
- Les équipements mécaniques et aides à la manutention.

#### **Pratique : Réactivation mémoire**

Ateliers sur la manipulation en sécurité de charges inertes.

Ateliers sur les différents principes de mobilisation des personnes aidées en fonction de leur niveau d'autonomie.

Ateliers sur les équipements mécaniques d'aide à la mobilisation des personnes aidées.

#### **Les finalités de la formation PRAP :**

Pérenniser la prévention au sein de leur établissement en observant leur propre situation de travail dans le cadre de la démarche de prévention. Solliciter à la mobilisation le/la patient(e) en adaptant les techniques de manutentions pour prévenir des TMS.

Mise en place d'une analyse de situation (épreuve certificative).

Renouveler le certificat d'acteur PRAP 2S.

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.